

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

---

Ministère de l'économie, des finances  
et de la relance

---

**Arrêté du 6 janvier 2021**

**relatif à la composition du Conseil général de l'économie,  
de l'industrie, de l'énergie et des technologies**

NOR : ECOG2100541A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,**

- Vu le décret n° 2009-64 du 16 janvier 2009 modifié relatif au Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies ; et notamment son article 3 ;
- Sur proposition du vice-président du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Est nommé en qualité de membre associé du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, du 19 janvier au 31 décembre 2021 :

- M. Richard LAVERGNE, ingénieur général des mines honoraire.

**Article 2**

Le vice-président du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel de l'administration centrale des ministères économiques et financiers*.

Fait à Paris, le 6 janvier 2021

Pour le ministre, et par délégation :  
Le vice-président du Conseil général de l'économie,  
de l'industrie, de l'énergie et des technologies

L. ROUSSEAU